

FICHE THEMATIQUE

VALORISER SON EXPERIENCE D'ENGAGEMENT

LES INFOS CLEFS

- Témoigner de son expérience
- S'inscrire au Réseau des Engagés de la Guilde (REG)
- Candidater à l'Institut de l'Engagement
- Tester ses softskills

TÉMOIGNER DE SON EXPÉRIENCE

Vous venez de vivre une expérience de volontariat significative et vous avez été transformé par cette immersion dans un contexte interculturel ! Faites-en profiter les autres !

Vous pouvez témoigner de votre expérience auprès **des futurs volontaires de La Guilde**. Vous pouvez également raconter votre volontariat auprès de votre ville, de votre école, de salons, de forums étudiants et autres.

En parallèle, cela vous apportera de nombreux avantages :

- Prendre du recul par rapport à la mission, savoir parler de son expérience et capitaliser ses connaissances et compétences acquises.
- Transmettre votre vécu et mettre à bas les clichés.
- Donner envie de faire un volontariat.
- Promouvoir le dispositif et devenir un ambassadeur du Service Civique.
- Échanger et rassurer de nouveaux volontaires sur le départ

INTÉGREZ LE RÉSEAU DES ENGAGÉS DE LA GUILDE



Pour répondre à un besoin émanant des volontaires, La Guilde Européenne du Raid a mis en place en 2018 le **Réseau des Engagés de La Guilde** (REG), un espace de valorisation de l'engagement et de partage d'informations entre volontaires de La Guilde, avant, pendant ou après leurs expériences de volontariat.

Le REG prend une double forme, virtuelle et physique, pour répondre aux interrogations de toutes et tous, et permettre aux volontaires de partager des informations relatives à leur mission, au territoire d'accueil, aux enjeux interculturels et à l'insertion professionnelle et personnelle au retour de mission.



Rejoignez le groupe Facebook : https://www.facebook.com/groups/213227529377863/?source_id=100515280021807.



CANDIDATEZ A L'INSTITUT DE L'ENGAGEMENT



L'Institut de l'Engagement propose pour les lauréats un **suivi personnalisé pendant 1 an** pour leurs projets futurs. Le dépôt de dossiers est ouvert à tous les Services Civiques qui viennent de finir leur engagement (session au printemps et en automne).

Il s'adresse à des volontaires repérés pour leur potentiel, la qualité de leur engagement et l'intérêt de leur projet d'avenir. Il leur apporte des outils pour révéler leurs talents et leur permet d'accéder à des **formations, des emplois et des soutiens** pour réaliser ce potentiel et développer leur projet.

- *Vous avez un projet de formation ?*

L'Institut peut vous aider à intégrer l'un des établissements d'enseignement partenaires.

- *Vous cherchez un emploi ?*

L'Institut vous accompagne dans vos démarches et vous met en relation avec son réseau.

- *Vous avez un projet de création d'activité ?*

L'Institut vous aide à le structurer et vous accompagne étape après étape.

TESTER SES SOFTSKILLS



Le volontariat en Service Civique peut permettre de développer **un certain nombre de compétences** particulièrement recherchées dans le monde du travail : faculté d'adaptation, facilité d'apprentissage, vivacité, ouverture d'esprit, autonomie, fiabilité, créativité, esprit d'initiative...

Pour aider à mettre en avant ces qualités développées durant votre volontariat, vous pouvez effectuer le test **EASY SOFTSKILLS**, un test en ligne pour auto-évaluer vos compétences interpersonnelles. Il s'agit de toutes les compétences autres que professionnelles, que l'on développe au contact des autres, et dans l'expérience Service Civique.

Pour accéder au test : <http://www.easy-softskills.eu/fr/instructions-de-test/>.



Vous pourrez analyser vous-même les résultats ou bien prendre contact avec Bélanda HUAU, chargée de l'accompagnement des volontaires pour une analyse conjointe.

VALORISER SON EXPERIENCE D'ENGAGEMENT



VALORISER SON EXPÉRIENCE SUR SON CV

Les recruteurs sont unanimes : le Service Civique est un vrai plus sur le CV. C'est une expérience originale qui témoigne d'un engagement et d'une forte motivation.

Il faut que l'employeur comprenne bien quelles étaient vos missions et ce qu'elles vous ont apporté. Il faut définir en quelques mots votre rôle et les compétences que vous avez acquises. Le recruteur ne peut pas deviner ce que vous avez fait pendant ces quelques mois.

Un Volontariat en Service Civique témoigne de **qualités humaines, d'un esprit collaboratif, d'un engagement et d'un investissement long d'une durée** de 6 à 12 mois.

Le Service Civique montre que vous vous êtes **confronté au monde du travail dans un milieu interculturel pendant une longue période**. Vous pouvez penser à ajouter le logo de l'Agence du Service Civique sur votre CV pour que l'employeur puisse se renseigner sur ce dispositif.

ÊTRE ACCOMPAGNE SUR SON PROJET D'AVENIR

Votre tuteur a pour rôle de vous accompagner dans la valorisation de votre expérience de Service Civique. Dans le cadre de **l'Accompagnement au Projet d'Avenir**, il doit vous accompagner à établir votre projet, à vous donner des outils et à vous ouvrir à son réseau professionnel pour y parvenir.

La constitution d'un CV pertinent et la valorisation de l'expérience de Service Civique dans une lettre de motivation doivent être fait avec **l'aide de votre tuteur** si vous en faites la demande.

Il peut également vous présenter ce qu'est l'Institut de l'Engagement, vous aider à rédiger votre dossier et l'appuyer s'il souhaite y participer. **Pour + d'informations, consulter la fiche thématique "accompagnement du volontaire"**.

Pour + d'infos...

**Guide de valorisation
Agence Service Civique**

https://www.service-civique.gouv.fr/uploads/content/files/guide_servicecivique_entreprises_avril2019.pdf

